

KIT DE MOBILISATION CONTRE LE CHOC DES SAVOIRS

PAR LA FCPE DU MORBIHAN



Objectifs : accompagner les parents d'élèves dans leurs démarches. Donner des clés et des idées aux parents d'élèves qui souhaitent se mobiliser.

ETAPE 1 – S'ORGANISER

- En tant que conseil local FCPE ou en tant qu'association de parents d'élèves ayant pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves, faire la demande des coordonnées des parents d'élèves ayant donné leur accord auprès du chef d'établissement et demander à utiliser les panneaux d'affichage ([article D111-8](#) du code de l'éducation)
- Attention : respect impératif de la RGPD. Ne pas divulguer les coordonnées obtenues. Prévoir un responsable RGP suivant la loi informatique et libertés de 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données ([ANNEXE 1 - DOCUMENT RGPD - FCPE 56](#))
- Créer le cas échéant un conseil local FCPE ([ANNEXE 2 - COMMENT CRÉER UN CONSEIL LOCAL](#))
- Contacter les écoles publiques qui dépendent du collège (coordonnées des directeurs – directrices publiques) et demander à être mis en contact avec les parents élus en conseil d'école. L'établissement peut vous donner toutes les écoles du secteur
- Rejoignez-nous sur le groupe facebook :
["Parents d'élèves solidaires du Morbihan"](#)
- Editer des tracts ([ANNEXES 3 – INFOGRAPHIE "CHOC DES SAVOIRS"](#), [4 - MENTIONS OBLIGATOIRES](#) ET [5 - EXEMPLES DE TRACTS](#))

Nota Bene : si vous rencontrez des difficultés à récupérer les coordonnées des parents auprès de vos établissements, contacter la FCPE 56 au 02.97.64.49.80, fcpe56@free.fr ou directement sur le groupe facebook.

ETAPE 2 – COMMUNIQUER

- Envoyer des mails à vos contacts et parents, notamment l'infographie ([ANNEXE 3 – INFOGRAPHIE "CHOC DES SAVOIRS"](#)).
Attention RGPD : les adresses mails doivent être en cci (= copie carbone invisible / copie cachée), vous êtes légalement responsable en cas de non-respect de la RGPD

- Mettre un mot dans les cahiers ou carnets de liaison (mails et mots doivent respecter l'article D111-9 du Code de l'Éducation)
- Utiliser le panneau d'affichage de l'établissement pour partager infographie, tracts, dates de réunions publiques, mail ou tél de contact et toutes informations que vous jugerez utiles
- Alimenter les réseaux sociaux régulièrement : Infographie, dates des réunions publiques de votre secteur, mobilisations diverses, articles de presse, podcast...
- Distribuer des tracts aux parents matin et/ou soir (ANNEXE 5 – EXEMPLES DE TRACT) aux abords du collège et des écoles de secteur
- Organiser des réunions publiques (ANNEXE 6 – CONSEILS PRATIQUES POUR ORGANISER UNE RÉUNION PUBLIQUE)

ETAPE 3 – SE MOBILISER

- En conseil d'administration : motion, vote d'une organisation pédagogique sans groupes de niveau, organisation de l'absence de quorum pour un report du CA, préparation de l'argumentation et des questions (nombre de salles de classe suffisant ? jauge des salles de classe ? critères de constitution des groupes ? Impact sur les effectifs des groupes et des classes ? Impact sur les projets ? (ANNEXE 3 – INFOGRAPHIE "CHOC DES SAVOIRS")
- Se tenir informé des mobilisations lancées : sur facebook "[parents solidaire du Morbihan](#)" / par mel : fcpe56@free.fr
- Lancer une pétition, diffuser [la pétition nationale](#) ainsi que [l'appel à mobilisation](#)
- Ecrire aux représentants politiques et leur envoyer l'appel à des états généraux des parents d'élèves (ANNEXES 7 – EXEMPLE COURRIER TYPE ET 9 – DIFFUSION DE L'APPEL DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES PARENTS D'ÉLÈVES)
- Ecrire à l'administration (Recteur – DASEN – Inspecteur...) (ANNEXES 8 – EXEMPLE COURRIER TYPE ET 9 – DIFFUSION DE L'APPEL DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES PARENTS D'ÉLÈVES)
- Mettre des banderoles / Affiches (ANNEXE 10 – IDÉES DE SLOGANS)
- Organiser une manifestation / un rassemblement / un Flashmob... (ANNEXE 11 – ORGANISER UNE MANIFESTATION OU UN RASSEMBLEMENT)
- Contacter la presse locale : contacter les rédactions, mettre en copie la FCPE 56 pour une diffusion plus large départementale, nationale et mettre sur le groupe facebook "[parents solidaire du Morbihan](#)"

ETAPE 4 – ADHÉRER À LA FÉDÉRATION

Pour avoir le pouvoir d'agir, collectivement.

Lien vers l'adhésion, à communiquer auprès de tous les parents lors de vos réunions : <https://www.fcpe-adhesion.fr/056/adhesion>

Lien vers les formations FCPE, gratuites pour les adhérents : <https://jaimemonecolepublique.fr/>

ANNEXE 1 - DOCUMENT RGPD - FCPE 56

La Règlementation Générale de Protection des Données Personnelles mise en place par l'Europe en 2016 est entrée en vigueur en France le 28 mai 2018.

Nous sommes dans l'obligation de respecter cette réglementation et de mettre en œuvre les précautions qui s'imposent dans la collecte et le traitement de toutes les données que nous possédons et utilisons sous peine de sanctions financières très lourdes.

Les 6 principes de la RGPD

1. Recueillir et conserver le consentement au traitement des données personnelles.
2. Obligation d'informer, dans les 72 heures, les personnes concernées ainsi que la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) en cas de piratage des données.
3. Sanctions en cas de manquements
4. Il convient de ne collecter que les données strictement nécessaires au bon fonctionnement de l'association.
5. Portabilité des données : les personnes ont le droit de demander à recevoir les données les concernant.
6. Registre des données : il convient de tracer l'ensemble des traitements des données personnelles.

Attention !

Un nom est une donnée personnelle, a fortiori une liste d'adhérents avec des détails, une liste de parents, d'élèves par classe...

Un formulaire = des données collectées ! Il convient :

- De prévoir une case pour que la personne indique son consentement à l'utilisation de ses données.
- D'informer de l'utilisation qui sera faite de ces données.
- Le formulaire doit impérativement être daté et signé, il fait preuve du consentement au traitement des données.
- Le formulaire doit être conservé durant toute la période de la présence de la personne dans la base de données.

Précautions à prendre pour se mettre en conformité :

- **Penser à envoyer les mails en copies cachées sous "Cci"_(pour Copie Carbone Invisible),** ce qui permet de ne pas diffuser les adresses mail à tous ; ainsi lors d'une diffusion à tous vos adhérents, chacun reçoit un mail dans lequel les adresses des autres destinataires n'apparaissent pas.
- Définir un référent responsable de ces données.
- Définir les personnes y ayant accès.
- Restreindre l'accès aux fichiers.
- Établir un tableau précis sur la nature des données (quelles données, pour quoi faire ?).
- Recenser les données personnelles traitées.
- Sécuriser l'accès à ces données par des mots de passe.
- Répertorier les risques potentiels.
- Encadrer la destruction des données.
- Archiver de manière sécurisée.
- Sauvegarder et prévoir la continuité d'activité par des sauvegardes et des archives externes.

Pour résumer, vous devez donc vous poser certaines questions :

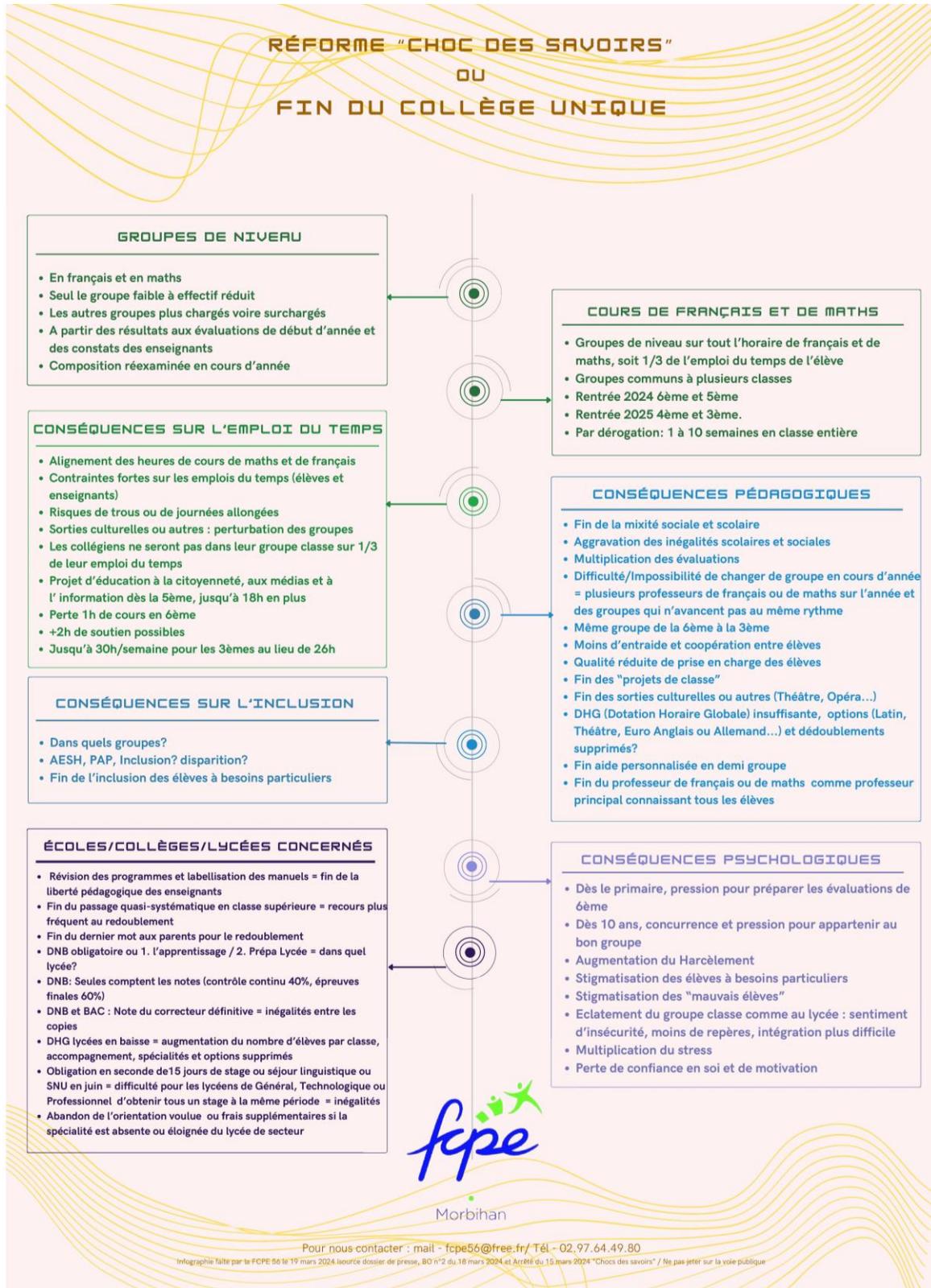
- *Quelles données sont en notre possession ?*
- *Devons-nous garder toutes ces données ?*
- *Qui a accès à ces données ?*
- *Effacement d'archives ?*
- *Effacement de mails ?*
- *Effacement de contacts ?*

ANNEXE 2 – COMMENT CRÉER UN CONSEIL LOCAL

- Contacter la FCPE 56 : fcpe56@free.fr / 02 97 64 49 80
- <https://www.fcpe.asso.fr/sengager-dans-son-etablissement>

ANNEXE 3 – INFOGRAPHIE "CHOC DES SAVOIRS"

Lien sur le site FCPE 56 : [ici](#)



ANNEXE 4 – TRACTS MENTIONS OBLIGATOIRES

- Ne pas oublier les mentions obligatoires : IPNS (imprimé par nos soins) et "ne pas jeter sur la voie publique"
- Penser à signer, à mettre votre logo si vous êtes conseil local FCPE ou association, (sinon risque d'amende de 3 750€)

Pour mémoire :

Chapitre III, article 15 -aliéna 3 - loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse :

"Les affiches des actes émanés de l'autorité seront seules imprimées sur papier blanc. Toutefois, est licite l'usage du papier blanc pour l'impression d'affiches publicitaires lorsque celles-ci sont recouvertes de caractères ou d'illustrations de couleur et lorsque toute confusion, soit dans le texte, soit dans la présentation matérielle, est impossible avec les affiches administratives."

ANNEXE 5 – EXEMPLES DE TRACT

Lien FCPE pour une trame sur Canva : [ici](#)

Exemples de tracts (Ploemeur, Riante, Saint-Nazaire) :

Ne pas jeter sur la voie publique



RÉFORMES SUR L'ÉCOLE,
LES COLLÈGES ET LYCÉES :

RÉUNION PUBLIQUE

Groupes de niveaux au collège,
évaluations nationales, école
inclusive sans moyens, uniforme,
SNU, ...

CHOC DES SAVOIRS

Parents, élèves, profs, chef.fe.s
d'établissement, professeur.e.s
des écoles, citoyen.ne.s : tout le
monde est concerné et invité

**QUELS EFFETS SUR L'ÉCOLE ET
LA SOCIÉTÉ ?**

- Explications des textes de lois
- Information sur leur évolution
- Répercussions à court, moyen et long
termes sur les élèves, les parents, le
modèle éducatif, ...
- Réponses à vos questions

**COLLEGE
CHARLES DE GAULLE**

2 rue des Pommiers - Ploemeur
(accès côté école de musique)

jeudi 14 mars

19h30



Réunion initiée par les représentants des parents élus au Collège Charles de Gaulle
FCPE.CHARLESDEGAULLE.PLOEMEUR@GMAIL.COM



NON AU CHOC DES SAVOIRS



Ce que nous refusons :

- La création de groupes de niveaux sur l'ensemble des heures de maths et français qui vont enfermer les élèves durant toute leur scolarité.
- Un collège qui trie, qui stigmatise les élèves et les familles, voire qui organise des parcours étanches pour les élèves.
- Des fermetures de classes pour ce dispositif.
- Un DNB examen de passage en lycée.
- Des injonctions sans aucune réflexion sur la mise en œuvre pratique, sans aucune formation préalable, sans accompagnement des équipes.
- Le travail empêché des enseignants par des annonces incessantes et parfois contradictoires.

*"Non, je ne
veux pas
être chez les
nuls"*

PARENTS MOBILISONS NOUS !

Venez nombreux le **LUNDI 6 MAI** à partir de 17h, après votre travail et jusqu'au bout de la nuit devant le collège de Kerdurand pour un rassemblement anti réforme soutenu par la FCPE et les enseignants.

NON AU
TRI DES
ELEVES

COLLEGE DÉSERT

Le **MARDI 7 MAI**, nous vous demandons de ne pas envoyer vos enfants au collège et de notifier son absence par mail en stipulant la défense d'une même école pour tous !!

OUI A LA
MIXITE
SOCIALE

Signez la pétition nationale

<https://www.mapetition.org/non-choc-savoirs/>



Signez la pétition du collège

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'École AUJOURD'HUI



FCPE St Nazaire



L'École DEMAIN



LE CHOC DES SAVOIRS

Mon enseignant.e peut **adapter sa pédagogie** à mes besoins particuliers.



Grâce aux cycles, je peux acquérir les compétences **à mon rythme**, sur trois ans.



Mon enseignant.e devra appliquer des **méthodes choisies** et imposées par le gouvernement, même si elles ne me conviennent pas.



J'aurai la **pression de l'évaluation** et du **redoublement** à la fin de chaque année. Mes parents n'auront plus leur mot à dire.

Le Collège AUJOURD'HUI



J'ai ma classe.
Ma/mon prof principal.e me connaît bien.



J'ai **3 classes différentes**.
Ma/mon prof principal.e ne m'a pas forcément en cours, et ne me connaît pas.



Je suis en classe avec mes amis, ma rentrée en 6ème se passe bien.



Mes amis ne sont pas avec moi. J'ai du mal à **m'adapter** à tous ces changements et à ces **différents groupes**.

J'évolue à mon rythme dans la classe. Nous nous aidons les uns les autres.



Je suis mis dans une case : intello, nul.le... Je suis moqué.e, stressé.e, il y a beaucoup de **pression**. Le harcèlement augmente. **Je perds confiance en moi.**



Nous avons de **nombreux projets** avec les professeurs.



Notre classe n'est **jamais la même**, nous ne pouvons plus organiser des projets. **Il n'y a plus de temps ni de professeurs** pour les activités spéciales (association sportive, arts, bricolage...).

Le Brevet me prépare à l'entrée au Lycée, et m'entraîne pour le bac.



Malgré mon jeune âge, je vis la pression d'un examen de passage en seconde, qui peut m'empêcher de poursuivre les études que je veux.

Le Lycée AUJOURD'HUI



Mes professeur.es m'accompagnent dans mes progrès, me conseillent, me soutiennent dans mon travail.



Le Lycée DEMAIN



C'est une Intelligence Artificielle qui le fera, au détriment de toute relation interpersonnelle.

Tout ceci sera la réalité de nos enfants à la rentrée 2024!

Cette réforme intervient alors que les conditions préalables ne sont pas remplies:

- Respect de l'individualité des élèves et de leurs besoins particuliers
- Présence d'un nombre d'enseignants formés supérieur au nombre de classes
- Présence de personnel éducatif en nombre suffisant (Assistants d'Education, professeurs spécialisés, infirmier.es et psychologues scolaires...)
- Baisse des effectifs dans les classes

En résumé, des moyens pour faire fonctionner l'école!

Pour information, le budget annuel alloué pour les uniformes et le Service National Universel est de 4 à 5 milliards d'euros, ce qui permettrait de créer 130 000 postes d'enseignants! A la place, le gouvernement en supprime... (165 en Loire Atlantique en 2024).

L'École me prépare à être **un citoyen adapté, ambitieux, à l'écoute des autres.**

L'égalité des chances me permet de grandir, et me donne les moyens d'atteindre mes objectifs.



Avec les évaluations annuelles et les groupes de niveaux, L'École me mettra en **concurrence** avec les autres, et me mettra dans une "case" difficile à quitter.

En supprimant l'égalité des chances, elle me retirera tout espoir d'évoluer dans la société, et d'accéder à mes rêves.

Signez la pétition!

Mobilisons nous pour l'avenir de nos enfants!

Le samedi 13 avril **A Saint-Nazaire** **Le mardi 14 mai**

Manifestation - départ à 11h
Place des Droits de l'Homme

Réunion publique à L'Agora, av.
Albert de Mun

ANNEXE 6 – CONSEILS PRATIQUES POUR ORGANISER UNE RÉUNION PUBLIQUE

Questions à se poser :

- Où ? Au sein de l'établissement ? Dans un local communal ?
- Droit de réunion des représentants de parents : [circulaire n°2006-137 du 25 août 2006, II.2](#)
- Réserver une salle. Les conseils locaux FCPE peuvent utiliser l'assurance de la fédération.
- Qui peut être invité ? Des parents d'élèves des établissements concernés ? Ouverts à tous ?
- Quel sujet ? Toute la réforme ou seulement les groupes de niveaux ?
- Quels objectifs ?
- Quels animateurs ?
- Quel timing ?
- Bien conclure (récupérer des coordonnées / voter une mobilisation / faire le bilan des décisions prises...)

N'hésitez pas à contacter la FCPE 56 : nous pouvons vous aider à organiser et à animer cette réunion.

ANNEXE 7 – COURRIER TYPE REPRÉSENTANTS POLITIQUES

En tant que parent, citoyen-ne et électeur.rice, je suis attaché.e aux valeurs républicaines. Les mesures que je découvre à travers le « choc des savoirs » me semble aller à l'encontre des principes d'égalité et de fraternité, pourtant indispensables à l'émancipation de nos enfants, au vivre ensemble et à la paix sociale. Plus je me renseigne sur le cadre et les effets de cette réforme (groupes de niveaux, passage au lycée conditionné à l'obtention du Dnb, perte d'1h de cours en 6ème, dispositifs menacés par manque d'heures, etc...) et plus je suis stupéfait.e. C'est pourquoi je souhaite vous interpeller, en tant qu' élu.e de la nation. Pouvez-vous m'indiquer comment vous vous positionnez personnellement par rapport à ces mesures qui semblent faire aujourd'hui l'unanimité contre elles, personnels de Direction inclus ?

En vous remerciant pour votre attention et votre réponse.

ANNEXE 8 – COURRIER TYPE EDUCATION NATIONALE

En tant que parent, citoyen-ne et électeur.rice, je suis attaché.e aux valeurs républicaines. Les mesures que je découvre à travers le « choc des savoirs » me semble aller à l'encontre des principes d'égalité et de fraternité, pourtant indispensables à l'émancipation de nos enfants, au vivre ensemble et à la paix sociale. Plus je me renseigne sur le cadre et les effets de cette réforme (groupes de niveaux, passage au lycée conditionné à l'obtention du Dnb, perte d'1h de cours en 6ème, dispositifs menacés par manque d'heures, etc...) et plus je suis stupéfait.e. C'est pourquoi je souhaite vous interpeller, en tant que haute hiérarchie éducative. Pouvez-vous m'indiquer comment vous vous positionnez personnellement par rapport à ces mesures qui semblent faire aujourd'hui l'unanimité contre elles, personnels de Direction inclus ?

En vous remerciant pour votre attention et votre réponse.

ANNEXE 9 – APPEL À DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES PARENTS D'ÉLÈVES

Document à transmettre avec les courriers adressés aux représentants politiques et à l'administration : lien vers le document pdf : [document - appel état généraux](#)

Signer et diffuser l'appel : [pétition en ligne - appel à des états généraux](#)

Appel à des Etats Généraux des parents d'élèves pour l'Ecole Publique

Lancée le 19 avril 2024 par la FCPE DU MORBIHAN

Nous, représentants élus des parents d'élèves des écoles publiques du Morbihan, dénonçons la suppression de 650 postes enseignants dans le premier degré au niveau national, à un moment où nos enfants, en particulier les plus fragiles, ont le plus besoin d'accompagnement. Nous dénonçons les fermetures de classes qui touchent jusqu'à 45 écoles dans notre département.

Nous dénonçons les mesures du « choc des savoirs » annoncées par le Président et son Premier Ministre, qui vont modifier en profondeur les conditions d'apprentissages de tous les élèves, de la maternelle au lycée et dégrader le climat scolaire.

Nous dénonçons la suppression d'une heure de cours en sixième.

Nous refusons toute mesure, groupes de niveaux ou autres, qui favoriserait le tri social des élèves et augmenterait les inégalités sociales et scolaires.

Nous appelons à la mobilisation de tous pour l'école publique, ouverte à tous, laïque, gratuite et obligatoire.

Nous appelons chacun à débattre sur l'école et ses objectifs.

Nous voulons une école pourvue de tous les moyens nécessaires pour accueillir et faire réussir tous les enfants dans de bonnes conditions, dans des classes à effectifs réduits, avec du matériel et un bâti adaptés.

Nous voulons une école accueillante qui fait vivre les valeurs républicaines et où tous les enfants se sentent bien, favorisant ainsi le vivre ensemble et la cohésion sociale.

Nous voulons tous la meilleure réussite pour nos enfants. Nous pensons que cela

passer par plus d'adultes dans les écoles. Nous pensons que cela passe par la rencontre de l'autre, par le mélange, par la mixité sociale et la mixité scolaire. Nous pensons que cela passe par l'entraide, la solidarité et la coopération.

Cela nécessite davantage de personnel formé et reconnu (enseignants, infirmiers, psychologues de l'Education Nationale, AESH, vie scolaire, ...).

Cela nécessite d'assurer à tous le nombre de cours auquel il a droit, et donc d'avoir des enseignants formés sur tous les postes et d'assurer les remplacements dès la première heure.

Cela nécessite d'inclure les élèves à besoins spécifiques, et donc d'y mettre les moyens nécessaires : augmentation du nombre de places en ULIS, augmentation du nombre d'enseignants spécialisés, un statut pour les AESH, un recrutement à la hauteur des besoins.

Cela nécessite d'adapter les écoles aux évolutions climatiques, mais aussi aux besoins des élèves et de l'enseignement : cours de récréation, salles multifonction, salles de pause, salles réservées aux différents suivis, ...

Alors parce que doit vivre l'espoir en l'école, vital pour notre démocratie car c'est l'école qui forme le citoyen de demain, la FCPE du Morbihan appelle tous les parents d'élèves à des États Généraux des parents.

Nous appelons les représentants de parents à s'informer sur les réformes en cours et leurs conséquences locales et à réunir les parents de leur école, collège, lycée, pour les informer et pour s'emparer de ces deux questions d'intérêt général : « Quelle école voulons-nous ? Quels objectifs pour l'école ? »

Nous appelons toutes les familles à se mobiliser massivement pour l'École publique et à soutenir les vingt mesures de la FCPE pour l'école.

Nous invitons les représentants des parents d'élèves des écoles, collèges et lycées du Morbihan à signer avec nous cet appel et à le faire savoir !

ANNEXE 10 – IDÉES DE SLOGANS

J'enterre mes rêves
Ici on apprend ensemble
On vit ensemble, on éduque ensemble
Non au choc des savoirs, oui au choc des moyens
Liberté, égalité, fraternité : droits fondamentaux bafoués
Choc des savoirs chaos des savoirs
Vous ne trierez pas nos enfants
Plus d'enseignants, moins d'élèves, c'est le choc qu'il nous faut !

ANNEXE 11 – ORGANISER UNE MANIFESTATION OU UN RASSEMBLEMENT

Pensez à déclarer votre manifestation au moins trois jours francs avant sa date :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Demarches/Manifestations-et-evenements/Manifestations-a-caractere-revendicatif-declaration-prealable>

CONTACT

FCPE 56

51 avenue Chenailier - 56100 LORIENT

 : 02 97 64 49 80 -  fcpe56@free.fr

[FCPE 56 - Le site](#) | [FB - FCPE 56](#)

LIENS - SYNTHÈSE

Appel à des Etats Généraux des parents d'élèves pour l'Ecole Publique :

<https://www.change.org/p/appel-%C3%A0-des-etats-g%C3%A9n%C3%A9raux-des-parents-d-%C3%A9l%C3%A8ves-pour-l-ecole-publique>

lien vers le document pdf :

https://1drv.ms/b/s!Al3e0SKTilslmEU-mEY2HTyvhg_F?e=8Hipi0

Groupe facebook "Parents d'élèves solidaires du Morbihan" :

<https://www.facebook.com/groups/parentsdelevessolidairesdumorbihan/>

Pétition "Ensemble nous disons NON au Choc des savoirs" :

<https://www.mapetition.org/non-choc-savoirs/index.php>

Lien vers l'adhésion FCPE 56 :

<https://www.fcpe-adhesion.fr/056/adhesion>

Lien vers les formations FCPE, gratuites pour les adhérents :

<https://jaimemonecolepublique.fr/>

S'engager dans son établissement :

<https://www.fcpe.asso.fr/sengager-dans-son-etablissement>

L'infographie "le choc des savoirs" :

[https://56.fcpe.asso.fr/sites/dep56/files/inline-images/Infographie FCPE56 Chocs des savoirs 190324\(2\).jpg](https://56.fcpe.asso.fr/sites/dep56/files/inline-images/Infographie_FCPE56_Chocs_des_savoirs_190324(2).jpg)

Lien FCPE pour un exemple de tract sur Canva :

https://www.canva.com/design/DAGAnxltRqA/5sRPqxxgLo2ZuhkqADJG7OA/view?utm_content=DAGAnxltRqA&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=publishsharelink&mode=preview

Droit de réunion des représentants de parents :

[circulaire n°2006-137 du 25 août 2006, II.2](#)

Déclaration d'une manifestation :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Demarches/Manifestations-et-evenements/Manifestations-a-caractere-revendicatif-declaration-prealable>

Obtenir copie de la liste des parents d'élèves de l'école ou de l'établissement scolaire : article D111-8 du code de l'éducation :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006525722